DLP 11-7-88009297

Avertissements agricoles ® Auvergne & Limousin

SPV

ISSN : 0763 - 7756

Grandes cultures

Le 4 Juillet 1988

n°13

M A I S - Pyrale : Intervenir du 8 au 18 Juillet avec un microgranulé



AVERTISSEMENTS AGRICOLES
36-17 - Code AVERT



Stade : 12 à 14 feuilles.

PYRALE

★ Situation

- En cage d'élevage de MARMILHAT : Premières sorties le 21/06.
- Au piégeage sexuel : Captures dès le 25/06.
- Pontes : Les premières ont été notées le 24/06 à ENNEZAT.

★ Préconisation

Il faut prévoir d'intervenir à l'aide des microgranulés au cours de la période du 8 au 18 Juillet. Pour le choix de l'insecticide, consulter le dépliant SPV - AGPM paru avec notre bulletin n° 8 du 21/04/1988.

★ OÙ FAUT-IL TRAITER LA PYRALE EN 1988 ?

La carte vous précise les zones à traiter.

DANS L'ALLIER

- SECTEURS DU VAL D'ALLIER compris entre SAINT-POURÇAIN-s/SIOULE et GANNAT (forte infestation près de GANNAT : POEZAT, CHARMES, BIOZAT).

- SECTEURS DE TRETEAU, CINDRE, BOUCE, ST-LOUP, PARAY-sous-BRIAILLES, MARCENAT.

DANS LE PUY-DE-DOME

- EN LIMAGNE NORD avec une forte infestation dans les secteurs d'EFFIAT, AIGUEPERSE.

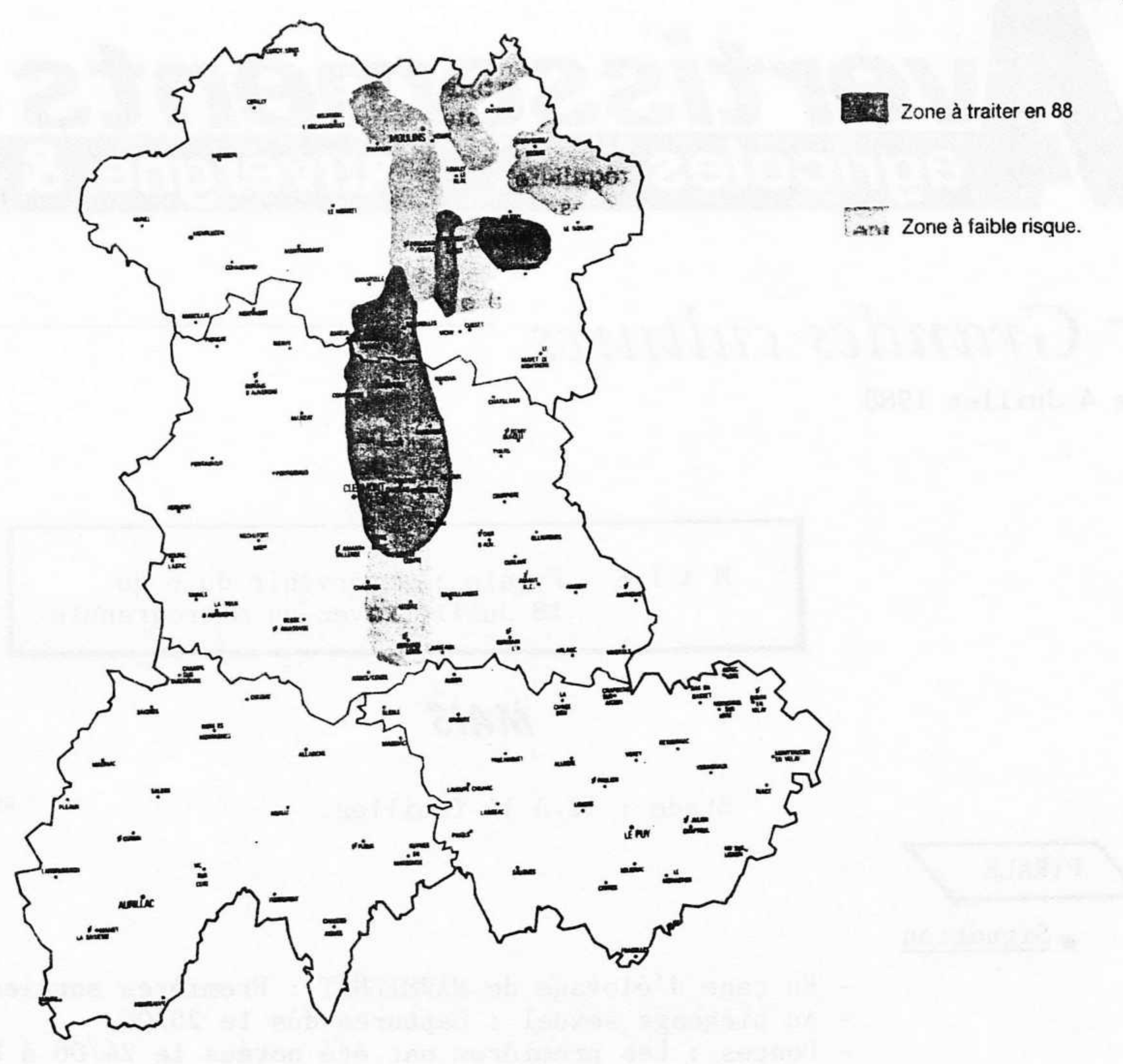
- EN LIMAGNE SUD, secteurs d'AUTHEZAT, VEYRE-MONTON, VIC-LE-COMTE.

Le secteur d'ISSOIRE et les zones proches de la HAUTE-LOIRE sont moins effectés.

P.1/18

_ N° de série : 624
_ SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES

_ Publication périodique
_ Directeur-Gérant : B. MORIN
_ CPPAP N° 525 AD - Abonnement Annuel : 145 F
_ Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
_ Imprimerie D.R.A.F.



BETTERAVE SUCRIERE

MALADIES

★ Situation

Saine pour l'instant.

★ Préconisation

Surveiller attentivement vos parcelles.

Attention à la cercosporiose (*parcelles à proximité de celles touchées en 1987*).

La fiche jointe fait le point sur les stratégies à adopter en 1988.

